

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape Question au Gouvernement n° 1742

Texte de la question

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE RILLIEUX-LA-PAPE

Mme la présidente. La parole est à M. Alexandre Vincendet.

- **M.** Alexandre Vincendet. Madame la ministre de la culture, dans d'autres cénacles, nous avons eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises sur les voies et moyens de favoriser l'accès à la culture dans les quartiers populaires. Hélas, ce sujet n'a jamais eu l'heur d'intéresser les chapeaux déplumés de notre ancienne famille politique. (Protestations sur les bancs du groupe LR.)
- M. Raphaël Schellenberger . C'est risible!
- M. Patrick Hetzel . Il mériterait le prix de l'humour politique !
- **M.** Alexandre Vincendet . Dernier député du groupe LR élu dans des quartiers de banlieue, j'ai malheureusement constaté que ce sujet était ignoré par les dirigeants de mon ancien parti. (Mêmes mouvements.)

Considérant, comme vous, que l'accès à la culture est un moyen d'émancipation qui permet de sauver des vies, j'ai construit à Rillieux-la-Pape, en plein cœur des quartiers difficiles, une des plus belles médiathèques de France.

Cet équipement a été protégé par les habitants eux-mêmes lors des émeutes de l'été dernier, preuve que les quartiers ne sont pas réductibles aux caricatures que ceux qui ne les connaissent pas veulent en faire. (Murmures sur les bancs du groupe LR.)

Mme la présidente. Un peu de silence, s'il vous plaît!

M. Alexandre Vincendet. Depuis 2017, je me bats pour sauver le Centre chorégraphique national (CCN) dans lequel de lourds travaux sont nécessaires consécutivement à un incendie. À la suite du revirement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié des crédits promis et actés ont été rayés d'un trait de plume. Je vous remercie du soutien que vous apportez à cet équipement culturel emblématique. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Je salue avec enthousiasme votre volonté de doubler d'ici 2026 le nombre de centres chorégraphiques nationaux issus du hip-hop et de tracer ainsi un nouvel horizon pour cette discipline. Dans quelle mesure le CCN de Rillieux-la-Pape pourrait-il s'inscrire dans ce programme très attendu par une grande partie de la jeunesse de France ? De quelle manière envisagez-vous d'étendre le bénéfice du pass culture aux zones rurales et aux

publics qui se disent trop souvent « la culture, ce n'est pas pour moi », notamment à nos aînés auxquels nous devons tant ? (Applaudissements sur les bancs du groupe RE.)

M. Raphaël Schellenberger. Ce sera bien après la censure!

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Rachida Dati, *ministre de la culture*. Nous partageons de nombreuses convictions et je sais ce qui peut nous rapprocher.

M. Fabien Di Filippo . Notamment l'opportunisme !

Mme Rachida Dati, *ministre* . Vous avez raison de rappeler que les cultures urbaines n'ont toujours pas la place qu'elles méritent dans notre modèle culturel.

Le problème est cependant beaucoup plus large ; en matière culturelle, les quartiers populaires et les zones rurales paupérisées ne bénéficient pas de l'attention qui leur est due malgré quelques initiatives fortes. Je pense au débat apaisé que nous avons pu mener sur la proposition de loi visant à professionnaliser l'enseignement de la danse en tenant compte de la diversité des pratiques. Tous les députés ont adopté ce texte au terme d'un débat constructif.

M. Raphaël Schellenberger. Comme quoi Vincendet ment!

Mme Rachida Dati, ministre. Comme je l'ai annoncé hier sur Skyrock (Sourires sur les bancs du groupe LR),...

M. Fabien Di Filippo. C'est du placement de produit!

Mme Rachida Dati, *ministre* je doublerai le nombre de chorégraphes hip-hop dirigeant un centre national chorégraphique d'ici 2026. Le directeur du CCN emblématique de Rillieux-la-Pape doit être remplacé d'ici la fin de l'année : je souhaite qu'un professionnel du hip-hop puisse diriger ce centre.

M. Julien Odoul . Rendez-nous Malraux!

Mme Rachida Dati, *ministre*. Sur le pass culture, nous avons eu un débat intéressant lors de mon audition devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation. Moins de la moitié des jeunes âgés de moins de 18 ans, moins de la moitié des décrocheurs scolaires y ont accès et il est trop souvent un reproducteur d'inégalités loin du rôle émancipateur qui devrait être le sien. Comptez sur moi pour que ce dispositif change profondément. (MM. Cyrille Isaac-Sibille et Sylvain Maillard applaudissent.)

Données clés

Auteur: M. Alexandre Vincendet

Circonscription: Rhône (7e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 1742

Rubrique: Culture

Ministère interrogé : Culture Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 avril 2024